

*Votre quartier va changer  
Prenez son avenir en main !*

Site

**Hôpital Saint-Vincent de Paul**

**ASSOCIATION POUR LE QUARTIER SAINT-VINCENT DE PAUL 14<sup>ème</sup>**

**Objet :** Message adressé à Monsieur Pascal CHERKI (Député Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement)  
copie à Monsieur Jean-Paul MILLET (1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'urbanisme)

Paris le 11 décembre 2013  
A Monsieur Pascal Cherki, Député-Maire

Monsieur le Maire,

Le 17 octobre, lors de la réunion de *réflexions et d'échanges* que vous avez honoré de votre présence active pendant deux heures, vous vous êtes engagé publiquement devant une centaine de membres de notre association à nous faire parvenir l'étude de conception urbaine que la Ville de Paris a lancée, concernant l'aménagement du site de l'hôpital Saint-Vincent de Paul. A cette occasion, vous avez également proposé la tenue d'une réunion courant décembre entre vous-même et votre 1er adjoint en charge de l'urbanisme, Monsieur Jean-Paul Millet, la Direction de l'urbanisme de la Ville (pilote de cette étude) et le Bureau de notre association pour examiner ensemble ce document et ainsi préparer la concertation officielle qui s'ouvrirait probablement mi 2014.

L'ASSOCIATION pour le Quartier Saint-Vincent de Paul 14<sup>ème</sup> prend acte de votre décision communiquée le 6 décembre de ne pas lui transmettre cette étude d'urbanisme.

Confiée après appel d'offre à l'agence Xavier Lauzeral, en 2010, pour un montant de 409.650 euros, nous sommes surpris que le document final ne soit pas encore disponible.

De plus nous avez-vous indiqué, l'annonce du changement de Directeur de l'AP-HP et le changement de l'architecte en chef des ABF rendrait, plus "difficile" la rencontre proposée avec notre Bureau.

Nous ne comprenons pas véritablement ces raisons mais c'est votre choix et le prenons bien sûr en considération.

Vous nous avez également fait savoir que vous aviez demandé à la Ville de préparer rapidement une synthèse des documents les plus récents sur lesquels elle travaille afin de nous les communiquer. Ceux-ci intégreraient la désignation d'un opérateur public unique ainsi que l'inclusion dans la programmation logement du logement intermédiaire, à loyer maîtrisé, à côté du logement social et du logement privé.

Dans cette attente ainsi que celle de l'organisation de la réunion avec le Bureau de notre association pour examiner ensemble et avec la Direction de l'urbanisme de la Ville le contenu de ces documents, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Nicolas Gusdorf  
Président du Conseil de l'Association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul 14<sup>ème</sup>